



II. LES VIGNETTES FOURNIES PAR LES MICRO-ORDINATEURS DE GUICHET et les DISTRIBUTEURS depuis 1982

II.1. LES VIGNETTES DES MACHINES SATAS: TYPE FRAMA : 1982-1988



Envoi pour ROUEN affranchi par une vignette FRAMA de 2,30 f conformément au tarif du 1 Juin 1982 pour LDINU .



Lettre pour BIHOREL du 3 Fév. 1988 avec un affranchissement mixte 2f Liberté de Gandon + vignette frama à 1,70 f (plus de 20g). Tarif du 1 Août 1987.



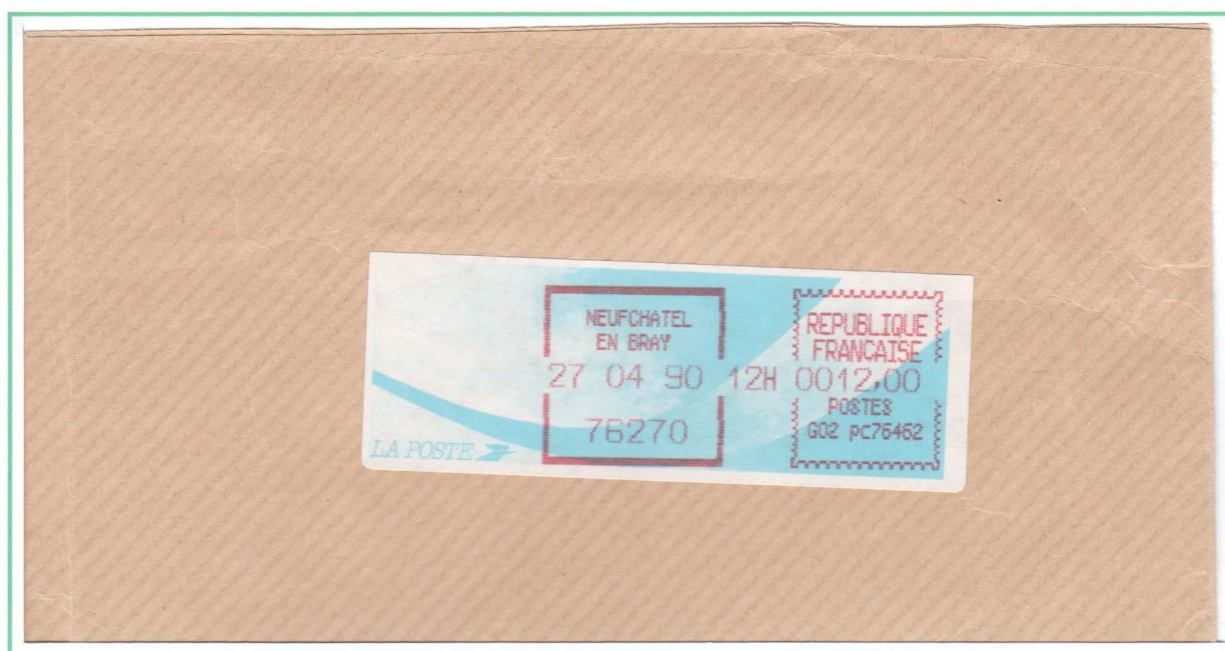
II.2.VIGNETTES DE MOB/ IMPRIMANTE SERCEM :1988-1991

II.2.1. PAPIER DE TYPE A (CARRIER)



Lettre du 1 Juil.1988 pour ROUEN affranchie à 3,70f, selon le tarif du 1 Août1987 pour une LDINU(plus de 20g). Vignette d'imprimante, type IBFBG, code R 3.

II.2.2. PAPIER DE TYPE B (COMETE)



Lettre pour BIHOREL du 27 Avr. 1990, affranchie à 12 f selon le tarif du 1 Jan.1990 (plus de 100g). La vignette est réalisée par une imprimante, type IBFBG code R 6/7.



Monsieur le Proviseur
du Lycée Gustave T. Lamber
~~M. Jean Albert Dapois.~~
~~76000~~ Rouen
76420 Bihorel

Lettre du 19 Juin 1990 pour ROUEN affranchie à 24,30 f conformément au tarif du 19 Juin 1990 (pli de plus de 100 g et recommandé R1) par une vignette d'une imprimante SERCEM, type IBFBG code R 8.



II.3. VIGNETTES DE MOB/ IMPRIMANTE SIG: 1991-1993

II.3.1. PAPIER DE TYPE COMETE



Lettre pour ROUEN du 23 Avr. 1991 affranchissement mixte à 5,70 f au moyen d'une Marianne de Briat et d'une vignette imprimée de type SIG code S 0/1, selon le tarif de 1990 pour plus de 100 g

II.3. 2. PAPIER DE TYPE C (OISEAUX de JOUBERT) 1991-2001



Lettre du 20 mars 1993. Affranchissement à 11,30 f au moyen d'une vignette imprimée par une SERCEM de type SIG code S 0/1, selon le tarif du 10.08.92 pour plus de 250 g.



II.4.VIGNETTES DE MOB/IMPRIMANTE C.G.A.1993-1995 :
PAPIER TYPE C (OISEAUX DE JOUBERT)



Lettre pour BIHOREL du 22 Mars 1993 affranchie à 6,40 f au moyen d'une vignette imprimée de type IBFBG/SIG code C 8, selon le tarif de 1992 pour plus de 100 g. Par suite d'une anomalie la hauteur de l'impression est de 1,6mm au lieu de 2,3 – le montant de l'affranchissement est précisé par « lire 6,40 » + paraphe et timbre à date A9.



Lettre du 20 Mars 1994 pour ROUEN affranchie à 6.70 f, conformément au tarif d'Août 1992 (pli de plus de 250 g) par une vignette de type SIG, code C 8/9. (la vignette est de teinte plus claire que ci-dessus).



II.5. VIGNETTES DE MOB/ IMPRIMANTE UNISYS 1995 1999

PAPIER TYPE OISEAUX



Lettre pour ROUEN du 14 Avril 1995 affranchie à 6,70 f selon le tarif de Juillet 1993.(plus de 100g)

II.6. VIGNETTES DE MOB/IMPRIMANTE OLIVETTI : 1999

II.6.1. PAPIER TYPE OISEAUX



Envoi pour ROUEN du 14 Mai 1999 affranchi à 6,70 f (tarif de Juillet 93 pour plus de 100g) avec mention de la contre valeur en euros.

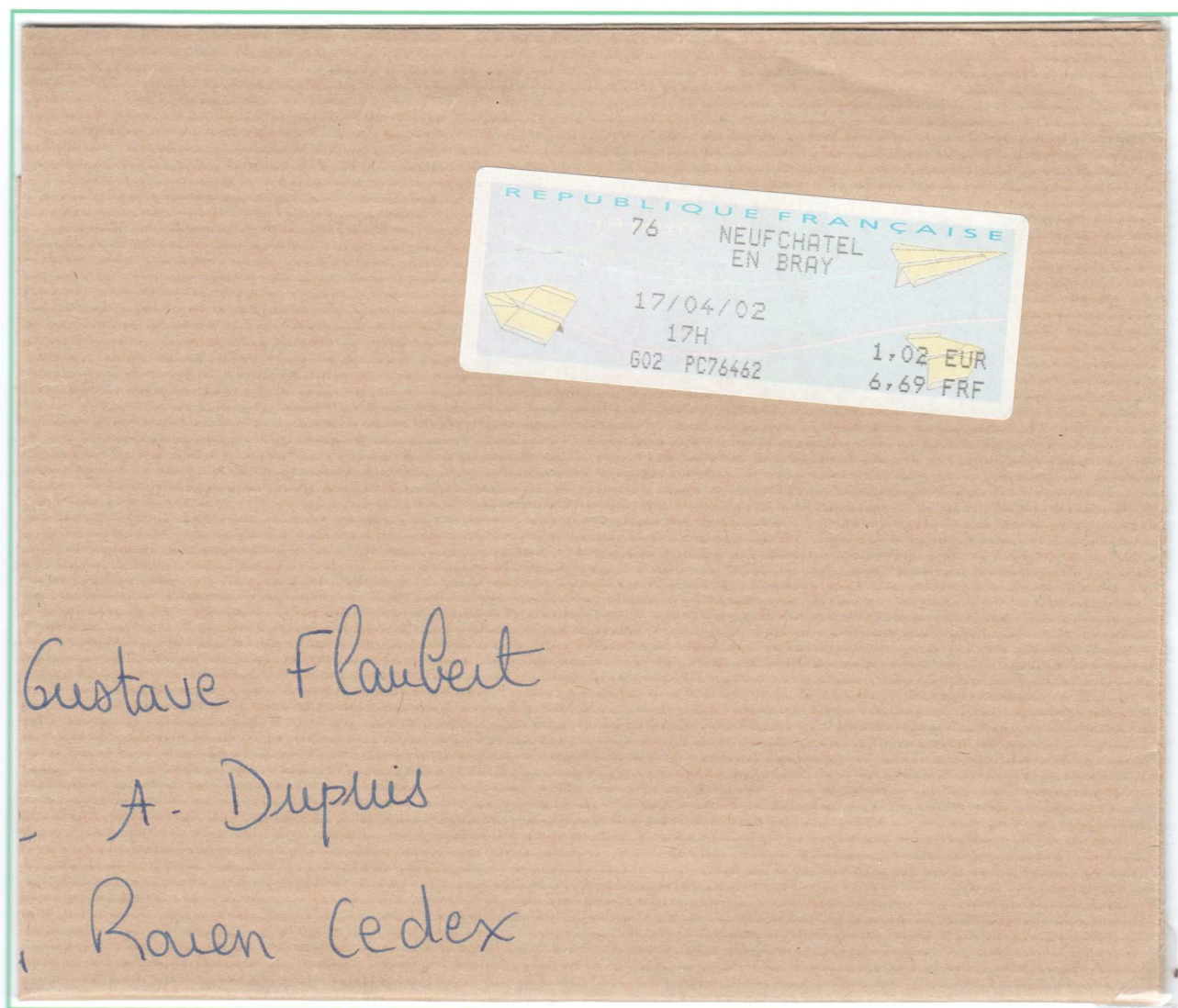


II.6.2. PAPIER TYPE G : AVIONS : 2001-....

II.6.2.1. Marges étroites sans barres de sécurité: 2001-2004



Lettre pour ROUEN du 8 Oct. 2001 affranchie à 4,50 f (plus de 20 g) selon le tarif de Juin 2000. Le dysfonctionnement de l'imprimante conduit à valider la vignette par le timbre à date manuel. Parité F/€



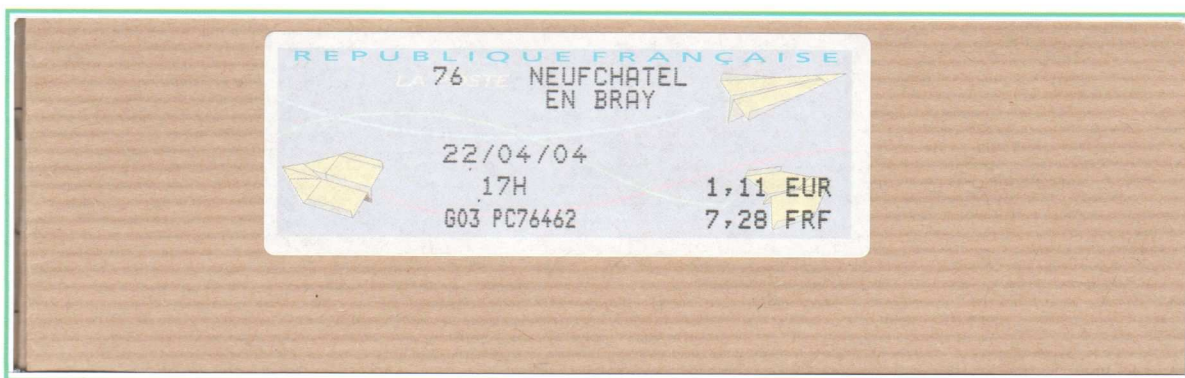
Envoi pour ROUEN du 17 Avril 2002 affranchie à 1,02€ selon le tarif de Juin 2000 pour plus de 100g (inversion des valeurs FRF / € depuis le 01-01-2002).



II.6.2.2. Marges étroites avec barres de sécurité 2002-2007



Envoi pour ROUEN du 17 Avril 2002 affranchie à 1,02€ (tarif du 1-01-2002), 3eme échelon (inversion des valeurs FRF / € depuis le 01-01-2002), bandes de sécurité étroites.



Envoi du 22-04-2004 affranchi à 1,11€ (tarif du 1-06-2003, 3ème échelon), bandes phosphorescentes larges.



Envoi pour Rouen affranchi à 1,22€ (3 ème échelon tarif du 1-03-2005). Les barres de sécurité sont larges: 2 mm. Les lettres et chiffres sont plus grands, 3mm au lieu de 2, le chiffre 7 est lui aussi modifié.



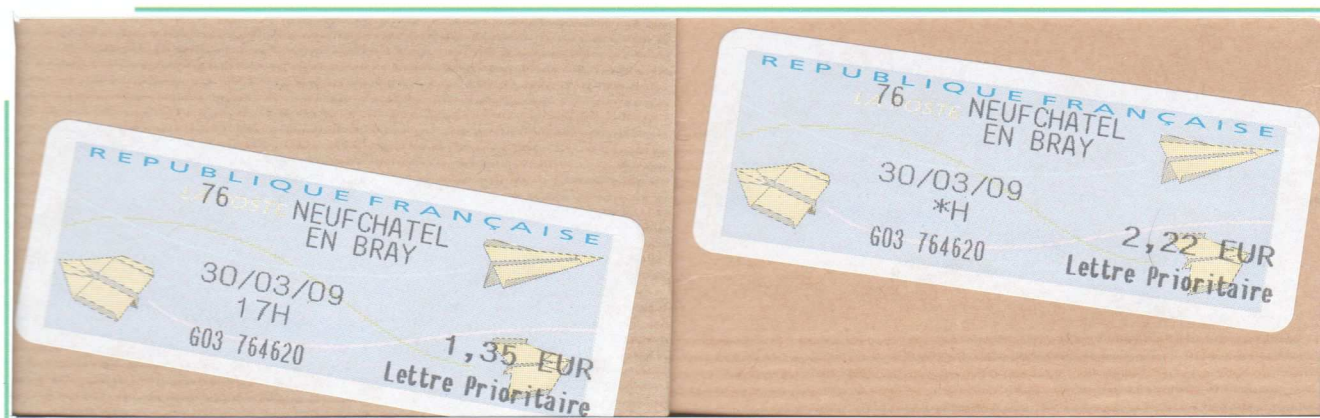
II.6.2.3. Marges larges avec barres de sécurité 2004-2011.



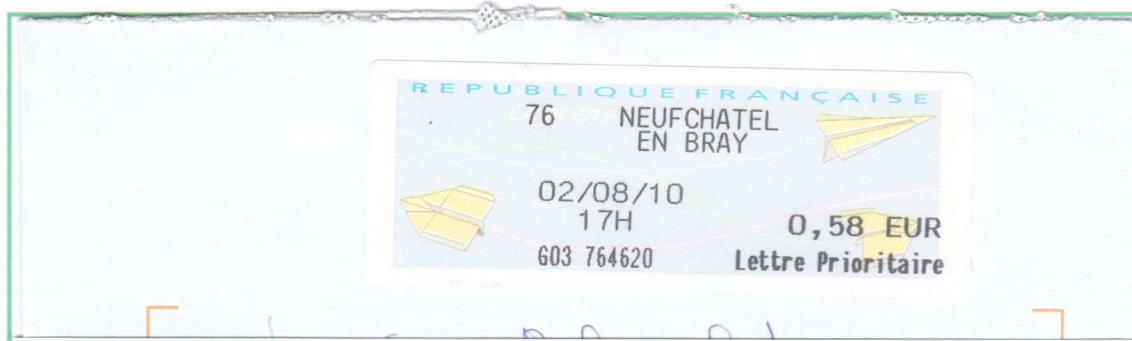
Lettre pour ROUEN du 27-12-2004 affranchie à 0,50 € avec bandes de sécurité étroites (1 mm).



Lettre pour ROUEN du 5 fév. 2008 (2^{ème} échelon tarif du 1 oct. 2006). Les barres de sécurité sont larges: 2 mm. La parité en F n'est plus mentionnée.



Lettres pour ROUEN du 30-03-2009 affranchies à 1,35 et 2,22 € (3ème et 4ème échelon du tarif du 2 mars 2009) avec bandes de sécurité larges (2 mm) et mention de **Lettre Prioritaire** et coins grand arrondi. A droite l'heure est remplacée par l'astérisque.



Lettre pour ROUEN du 2-08- 2010 affranchie à 0,58 € (1er échelon tarif du 1 juil. 2010). Les barres de sécurité sont larges: 2 mm. Les coins arrondis sont petits.



Envoi du 17-10-2012 affranchi à 0,57€ selon le tarif du 1er oct. 2011 pour 20g, avec mention lettre verte.



II.8. TIMBRES DE DISTRIBUTEURS , PAPIER DE TYPE AVIONS : II.11

II.8.1.TYPE G sans bandes phosphorescentes



Lettre de plus de 20 g du 6 Mai 2002 (tarif de Juin 2000) la valeur est précédée par une étoile à 8 branches Type G (Lisa 1)

II.8.2. TYPE H avec bandes phosphorescentes larges



Lettre pour SOMMERY affranchie à 0,50 € (tarif de Juin 2003) par une vignette Type H Lisa 2 (la valeur est précédée de 3 étoiles) l'oblitération est effectuée par la machine SECAP.



II.8.3. TYPE AA (LISA 2) avec bandes phosphorescentes larges:



Lettre pour Rouen de plus de 100 g du 15 Mars 2008 (tarif du 1er mars 2008) la valeur est précédée par trois étoiles à 5 branches, avec mention « LETTRE. PRIORITAIRE » (40mm). Le timbre à date de type A 10 valide l'affranchissement.



Lettre affranchie à 0,58 € du 3-01-2011 (tarif du 1er Juil. 2010), le bloc dateur a été monté à l'envers.



II.8.4. TYPE AA (LISA 2) avec bandes phosphorescentes étroites :

NABUCCO (Nouvel Automate de Bureau Courrier Colis) IER:



Lettre pour Rouen du 01-01-2012, la valeur (hauteur 6 mm) est précédée par trois étoiles à 5 branches, avec mention « LETTRE VERTE ». Le timbre à date de type A 10 valide l'affranchissement de 0,57 € selon le tarif du 1-10-2011.

En dessous, lettre verte du 14-06-2012, le bloc dateur a été monté à l'envers, par ailleurs les étoiles ont été réduites de moitié.



Lettre pour Vic de Bigorre avec la mention « LETTRE PRIORITAIRE » de 27 mm rappelée par LP, affranchie à 0,60€ (tarif du 1-10-2011).



Timbres de distributeurs obtenus à la poste de Neufchâtel-en-Bray. Rien ne permet l'identification du bureau. Timbres édités par une machine Brother TD4100N, selon libreserviceactualite.blogspot.com et autres timbres de distributeurs. Les majuscules indiquent le type de courrier; DD= lettre prioritaire, AA= écopli, CC= lettre verte